

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TABLE EN GESTION  
DE DOCUMENTS ET DE L'INFORMATION

PRIX MÉRITE  
AAPI 2004



De gauche à droite, de la Commission scolaire de Laval, Francine Hamelin et Guy Langlois, de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Martine Gagnon et de la Commission scolaire des Laurentides, Michel Goyer

# PRIX MÉRITE AAPI 2004



*Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)*

## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **L'AAPI remet son prix MÉRITE AAPI**

Québec, le 27 mai 2004 – L'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) a eu l'honneur de décerner le deuxième Mérite AAPI, le mercredi 12 mai 2004 à l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec.

« L'AAPI a instauré son Prix Mérite AAPI pour reconnaître publiquement l'engagement remarquable d'un membre de l'AAPI, souligner l'excellence du travail d'un individu, d'une entreprise ou d'un organisme dans la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels » a précisé Me Lina Desbiens, présidente de l'AAPI.

Le *Mérite AAPI 2004* a été décerné au Comité de travail de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal, soit Mme Martine Gagnon de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Iles, M. Michel Goyer de la Commission scolaire des Laurentides, Mme Francine Hamelin et M. Guy Langlois, tous deux de la Commission scolaire de Laval. Ce comité de travail a élaboré une brochure intitulée « La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement ». Dans cette brochure d'une soixantaine de pages, les auteurs ont fait preuve d'un sens de la pédagogie et d'une capacité de synthèse de très haut niveau. Pour les membres du comité de sélection, cette brochure se signale par sa clarté et sa simplicité. De plus, elle répond aux principales questions en matière de confidentialité dans le milieu scolaire et son contenu est enrichi, entre autres, d'informations supplémentaires sur les dossiers d'élèves, sur la délégation de l'autorité parentale et d'un ajout significatif sur les nouvelles technologies de l'information. Des cas concrets sont traités pour permettre au personnel des établissements d'enseignement d'être mieux préparé aux différentes situations pouvant se présenter dans l'exercice de leurs fonctions. Enfin, le texte, appuyé par des illustrations décrivant certaines situations particulières, est complété par un aide-mémoire détachable.

Sous la présidence d'honneur de Me André Ouimet, directeur du Service juridique au bureau du Commissaire au lobbyisme, le jury était composé de Me Lina Desbiens, présidente de l'AAPI, de Me François Charette, Mme Michelle Dyke et Mme Manon Vaillant, membres de l'AAPI et de Mme Linda Girard, secrétaire du comité de sélection

Renseignements :  
*Linda Girard, directrice générale*

**Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)**

AAPI - Communiqué  
2004-05-27

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004



*Mérite AAPI*


L'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) désire récompenser les efforts et souligner l'excellence du travail réalisé par ses membres et ex-membres qui ont contribué, par leurs réalisations, à atteindre un ou des objectifs que l'Association s'est fixée. Ces objectifs visent essentiellement la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents.

En instaurant et en décernant pour la première fois en 2003 un « Mérite AAPI », l'Association reconnaît publiquement l'engagement significatif d'un membre corporatif, d'un membre ou ex-membre de l'AAPI ou d'une équipe.

Le « Mérite AAPI » est décerné annuellement à l'occasion du congrès annuel. Il n'y a qu'un seul prix.

#### Mérite AAPI 2004


Comité de travail de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal

Vous pouvez vous procurer la brochure en complétant le bon de commande (PDF)  (650k)

Critères d'admissibilité 2004 (PDF)  (132k)

Formulaire d'inscription Mérite AAPI 2004 (PDF)  (280k)

Mérite AAPI 2003 - Hydro-Québec (PDF)  (112k)

Hydro-Québec / Guide - L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels : un juste équilibre (PDF)  (112k)

2004-09-17

AAPI – site Internet  
2004-06-14

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

Madame Francine Hamelin

La Commission d'accès à l'information désire vous féliciter, vous et tous vos collègues du **Comité de travail de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentide, Lanaudière, Montréal**, soit Mme Martine Gagnon, M. Michel Goyer et M. Guy Langlois pour ce prix qui vous a été décerné par l'AAPI pour l'excellence de votre travail dans la promotion de l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, en particulier pour l'élaboration de la brochure intitulée "*La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement*".

La Commission salue la pertinence, l'originalité, la simplicité et la clarté de cet ouvrage qui, de toute évidence, sera d'une très grande utilité dans le milieu de l'enseignement.

Diane Boissinot  
Présidente par intérim  
Commission d'accès à l'information  
575, rue Saint-Amable, bureau 1.10  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Téléphone : (418) 528-7741  
Télécopieur : (418) 529-3102  
Courriel : [diane.boissinot@cai.gouv.qc.ca](mailto:diane.boissinot@cai.gouv.qc.ca)

CAI - Lettre  
Juin 2004

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

## Trois commissions scolaires à l'honneur

À l'occasion du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) qui s'est tenu à Québec, le 12 mai dernier, le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière des commissions scolaires a remporté le prix Mérite – AAPI 2004 pour la brochure d'information intitulée *La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement*.

Cette année, le jury a attribué ce prix à Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles; Francine Hamelin, technicienne en documentation; et Guy Langlois, technicien en administration, tous deux de la Commission scolaire de Laval; ainsi que Michel Goyer, technicien en documentation de la Commission scolaire des Laurentides, qui étaient sur place afin d'accepter ce prix.

### Notoriété du prix Mérite – AAPI

Grâce à son prix Mérite, l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) récompense les efforts et souligne l'excellence du travail réalisé par ses membres et ex-membres qui contribuent, par leurs réalisations, à atteindre un ou des objectifs fixés par l'Association. Ces objectifs visent la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents. En plus des commissions scolaires en lice, les organismes suivants étaient en nomination: le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et la Société de l'assurance automobile du Québec.

### Document clair et plus accessible

Le comité de travail de la Table en



À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, la directrice générale, Lise Lavoie-Gauthier, a tenu à féliciter personnellement Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives qui a reçu le trophée au nom de la CSSMI. Elles sont entourées, dans l'ordre habituel, de Francine Poulin, graphiste, de Michel Gratton, directeur des affaires corporatives et des communication, et à droite complètement, de Ruth Mercier, technicienne en gestion de l'information et archives. Était absente au moment de la prise de photo, Mona Bellefleur, régisseuse.

gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière procède depuis de nombreux mois à une révision complète de cette brochure publiée en 1994 et il présente aujourd'hui une version revue et améliorée de toute l'information relative à la protection des renseignements personnels. On y trouve de nouvelles sections traitant des droits des parents et des nouvelles technologies, pour ne nommer que celles-ci.

Les membres de l'équipe, récipiendaires du prix Mérite – AAPI 2004, ont réussi le défi de produire un document de vulgarisation des obligations légales imposées par la protection des renseignements personnels. La brochure compte maintenant 56 pages couleur, dont plusieurs sont illustrées. Tout comme la publication de 1994, la brochure ne constitue pas une opinion juridique en soi. Toutefois, son contenu a été validé léga-

lement auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) et auprès d'un avocat en droit scolaire.

### Disponible sur Internet...

Une autre similitude avec l'ancienne publication est le prix de vente de la nouvelle brochure, il demeure de 7 \$ l'unité. Ce prix s'explique en grande partie par la volonté du comité de la Table de permettre la plus grande diffusion possible de la brochure vers la clientèle visée, soit le personnel œuvrant dans les établissements d'enseignement partout au Québec. Pour en savoir plus sur cette brochure qui vient de mériter à ses auteurs un prix d'excellence, il est possible de consulter le site: [http://www.swlauriersb.qc.ca/Table\\_LLLM/](http://www.swlauriersb.qc.ca/Table_LLLM/). La publication sera en vente à partir du 1er juin 2004, directement à partir de ce site ou en téléphonant à la Commission scolaire de Laval au 662-7000, poste 1232.

La voix des Mille-Îles  
2004-06-02

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

## DEUX EMPLOYÉS DE LA CSDL HONORÉS

### Gestion de documents



**(Y.D.) DEUX SPÉCIALISTES EN GESTION** de documents de la Commission scolaire de Laval (CSDL), Francine Hamelin et Guy Langlois, ont vu leurs efforts récompensés en recevant le prix Mérite APPI 2004, pour la réalisation de la brochure «La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement», lors du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPi). Par ce prix, l'AAPi récompense les efforts et souligne l'excellence du travail effectué par ses membres qui ont contribué à atteindre ses objectifs, soit: le maintien de la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents.

*Courtoisie*

Courrier Laval  
Juin 2004

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004



### **Prix pour la protection des renseignements personnels**

Le comité de la Table en gestion de documents et d'information des commissions scolaires de la région a remporté le prix Mérite AAPI 2004, décerné par l'Association sur l'accès et la protection de l'information. C'est la réalisation d'une brochure intitulée «La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement», qui a valu cet honneur au comité formé de Francine Hamelin et Guy Langlois, de la Commission scolaire de Laval, Martine Gagnon, de la Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Iles, et Michel Goyer, de la Commission scolaire des Laurentides.

Écho du Nord  
2004-05-26

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004



## L'AAPI remet son prix MÉRITE AAPI

Québec, le 27 mai 2004 – L'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) a eu l'honneur de décerner le deuxième Mérite AAPI, le mercredi 12 mai 2004 à l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec.

« L'AAPI a instauré son Prix Mérite AAPI pour reconnaître publiquement l'engagement remarquable d'un membre de l'AAPI, souligner l'excellence du travail d'un individu, d'une entreprise ou d'un organisme dans la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels » a précisé M<sup>me</sup> Lina Desbiens, présidente de l'AAPI.

Le Mérite AAPI 2004 a été décerné au Comité de travail de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal, soit M<sup>me</sup> Martine Gagnon de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Iles, M. Michel Coyer de la Commission scolaire des Laurentides, M<sup>me</sup> Francine Hamelin et M. Guy Langlois, tous deux de la Commission scolaire de Laval. Ce comité de travail a élaboré une brochure intitulée « La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement ». Dans cette brochure d'une soixantaine de pages, les auteurs ont fait preuve d'un sens de la pédagogie et d'une

capacité de synthèse de très haut niveau. Pour les membres du comité de sélection, cette brochure se signale par sa clarté et sa simplicité. De plus, elle répond aux principales questions en matière de confidentialité dans le milieu scolaire et son contenu est enrichi, entre autres, d'informations supplémentaires sur les dossiers d'élèves, sur la délégation de l'autorité parentale et d'un ajout significatif sur les nouvelles technologies de l'information. Des cas concrets sont traités pour permettre au personnel des établissements d'enseignement d'être mieux préparé aux différentes situations pouvant se présenter dans l'exercice de leurs fonctions. Enfin, le texte, appuyé par des illustrations décrivant certaines situations particulières, est complété par un aide-mémoire détachable.

Sous la présidence d'honneur de Me André Ouimet, directeur du Service juridique au bureau du Commissaire au lobbying, le jury était composé de M<sup>me</sup> Lina Desbiens, présidente de l'AAPI, de M<sup>me</sup> François Charette, M<sup>me</sup> Michelle Dyke et M<sup>me</sup> Manon Vaillant, membres de l'AAPI et de M<sup>me</sup> Linda Girard, secrétaire du comité de sélection.

Vous pouvez vous procurer la brochure en complétant le bon de commande disponible sur le site Internet de l'AAPI [www.aapi.qc.ca](http://www.aapi.qc.ca)

AAPI – L'informateur  
Mars 2004

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

***La protection des renseignements personnels  
dans les établissements d'enseignement***

Le Comité de la brochure de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal, a élaboré une publication intitulée *La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement*. Le comité est composé de quatre membres : Martine Gagnon, de la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, Michel Goyer, de la Commission scolaire des Laurentides, Francine Hamelin, membre professionnel certifié de l'AAQ, et Guy Langlois, tous deux de la Commission scolaire de Laval.

Dans cette publication en couleurs d'une soixantaine de pages illustrées, les auteurs ont voulu sensibiliser le personnel scolaire à la nécessité d'assurer la protection des renseignements personnels.

Ce document situe d'abord le contexte légal de la protection des renseignements personnels dans les établissements

d'enseignement. Il précise les responsabilités du personnel scolaire et les droits des parents et des élèves. Enfin, une section est réservée aux principales questions en matière de confidentialité dans le milieu scolaire.

L'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) a décerné, en mai dernier, son prix Mérite 2004 aux membres du Comité de la brochure. Par ce prix, elle a voulu souligner l'excellence du travail des auteurs dans la promotion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Vous pouvez vous procurer la brochure en remplissant le bon de commande disponible sur le site Web de la Table en gestion de documents et de l'information Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal : [www.swlauriersb.qc.ca/Table\\_LLLM](http://www.swlauriersb.qc.ca/Table_LLLM) ou en téléphonant à Francine Hamelin, de la Commission scolaire de Laval, au (450) 662-7000, poste 1232.

**RÉCIPIENDAIRE DU PRIX MÉRITE – AAPI 2004**  
TROIS COMMISSIONS SCOLAIRES À L'HONNEUR POUR UN PROJET SUR LA PROTECTION DES  
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

**Saint-Eustache, le 21 mai 2004** - À l'occasion du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) qui s'est tenu à Québec, le 12 mai dernier, le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière des Commissions scolaires, a remporté le prestigieux Prix Mérite – AAPI 2004 pour la brochure d'information intitulée : «La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement».

Cette année, le jury a attribué ce prix pour l'excellent travail, l'effort constant et soutenu ainsi que pour le professionnalisme de Mme Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Mme Francine Hamelin, technicienne en documentation et M. Guy Langlois, technicien en administration, tous deux de la Commission scolaire de Laval, ainsi que M. Michel Goyer, technicien en documentation de la Commission scolaire des Laurentides, qui étaient sur place afin d'accepter ce prix.

**Notoriété du Prix Mérite – AAPI**

Grâce à son Prix Mérite, l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) récompense les efforts et souligne l'excellence du travail réalisé par ses membres et ex-membres qui contribuent, par leurs réalisations, à atteindre un ou des objectifs fixés par l'Association. Ces objectifs visent la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents. En instaurant et en décernant pour la première fois en 2003 un « Mérite AAPI », l'Association reconnaît publiquement l'engagement significatif d'un membre corporatif, d'un membre ou ex-membre de l'AAPI ou d'une équipe. Il n'y a qu'un seul prix décerné par année.

Rappelons que l'an passé, c'est un projet d'Hydro-Québec qui avait remporté le Prix Mérite de l'AAPI. Cette année, en plus des commissions scolaires en lice, les organismes suivants étaient en nomination : le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir et la Société de l'assurance automobile du Québec.

AMEQ - 1

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

---

Un document clair et plus accessible  
Un outil précieux à consulter...

Le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière, procède depuis de nombreux mois à une révision complète de cette brochure publiée en 1994 et, grâce à une recherche élaborée et minutieuse, il présente aujourd'hui une version revue et grandement améliorée de toute l'information relative la protection des renseignements personnels. Dans une présentation graphique originale et dynamique on y trouve de façon accessible et simplifiée, de nouvelles sections traitant des droit des parents et des nouvelles technologies, pour ne nommer que celles-ci.

Les membres de l'équipe, récipiendaire du Prix Mérite – AAPI 2004 ont réussi le défi de produire un document de vulgarisation des obligations légales imposées par la protection des renseignements personnels. La brochure compte maintenant 56 pages couleurs, dont plusieurs sont illustrées. Tout comme la publication de 1994, la brochure ne constitue pas une opinion juridique en soi. Toutefois, son contenu a été validé légalement auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) et auprès d'un avocat en droit scolaire.

Disponible sur Internet...

Une autre similitude avec l'ancienne publication est le prix de vente de la nouvelle brochure, il demeure de 7 \$ l'unité. Ce prix s'explique en grande partie par la volonté du comité de la Table de permettre la plus grande diffusion possible de la brochure vers la clientèle visée, soit le personnel oeuvrant dans les établissements d'enseignement partout au Québec. Pour en savoir plus sur cette brochure qui vient de mériter à ses auteurs un prix d'excellence, il est possible de consulter le site : [http://www.swlauriersb.qc.ca/Table\\_LLLM/](http://www.swlauriersb.qc.ca/Table_LLLM/) La publication sera en vente à partir du 1er juin 2004, directement à partir de ce site ou en téléphonant à la Commission scolaire de Laval, au numéro : (450) 662-7000, poste 1232.

Source :

Lise Delorme  
Agente d'information  
CSSMI  
Tél. : (450) 974-7000, poste 178  
Télec. : (450) 974-6977

Renseignement :

Michel Goyer  
technicien en documentation  
Membre du comité communication  
Commission scolaire des Laurentides  
Tél. : 1-819- 326-0333, poste 261  
Télec. : 1-819-326-2121

AMEQ - 2

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004

# EN BREF

Bulletin d'information interne de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

À la CSSMI,  
c'est le temps  
de la réussite!

Juin 2004

Volume 6 + Numéro 8

## PRIX MÉRITE – AAPI 2004 POUR UN TRAVAIL EXCEPTIONNEL

À l'occasion du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) qui s'est tenu à Québec le 12 mai dernier, le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière des commissions scolaires a remporté le prestigieux «Prix Mérite – AAPI 2004» pour la brochure d'information intitulée: «**La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement**».

### **Un document clair et plus accessible Un outil précieux à consulter...**

Le comité de travail de la Table en gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière procède depuis de nombreux mois à une révision complète de cette brochure publiée en 1994 et, grâce à une recherche élaborée et minutieuse, il présente aujourd'hui une version revue et grandement améliorée de toute l'information relative à la protection des renseignements personnels. Dans une présentation graphique originale et dynamique, on y trouve de façon accessible et simplifiée de nouvelles sections traitant des droits des parents et des nouvelles technologies, pour ne nommer que celles-ci.

Une section complète présente une quarantaine de questions le plus souvent posées tout en donnant des réponses claires. Voici trois exemples de questions que vous pourrez trouver dans ce document :

1- **Les parents** - « Un parent qui n'a plus la garde légale de son enfant peut-il obtenir des renseignements sur ce dernier? »

2- **Les policiers** - «Un policier arrive en trombe, vous demande si un élève était présent en classe hier à 14 h et il veut consulter son dossier. Que faites-vous?»

3- **Les avocats** - «Un avocat vous téléphone, il veut connaître l'adresse et le numéro de téléphone du parent d'un élève. Quelle attitude doit-t-on prendre? »

Les membres de l'équipe, récipiendaire du «Prix Mérite – AAPI 2004», ont réussi le défi de produire un document de vulgarisation des obligations légales imposées par la protection des renseignements personnels. La brochure compte maintenant 56 pages couleur, dont plusieurs sont illustrées. Tout comme la publication de 1994, la brochure ne constitue pas une opinion juridique en soi. Toutefois, son contenu a été validé légalement auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) et auprès d'un avocat en droit scolaire.

(suite page 3)



À Québec, l'équipe la direction des affaires corporatives et de communications (DACC) qui remporté le Prix Mérite - AAPI 2004. Dans l'ordre habituel: Mona Bellefleur, régisseuse aux affaires corporatives et de communications, Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives, Ruth Mercier, technicienne en gestion de l'information et archives, et Francine Poulin, graphiste.



←←  
 Cette année, le jury a attribué le Prix Mérite – AAPI 2004, pour l'excellent travail, l'effort constant et soutenu ainsi que pour le professionnalisme de Francine Hamelin, technicienne en documentation, et Guy Langlois, technicien en administration, tous deux de la Commission scolaire de Laval, de Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ainsi que de Michel Goyer, technicien en documentation de la Commission scolaire des Laurentides.

→→  
 À la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, on a tenu à souligner le travail exceptionnel réalisé par les membres de l'équipe de la DACC qui ont participé à la réalisation du document. Dans l'ordre habituel, Francine Poulin, graphiste, Michel Gratton, directeur des affaires corporatives et des communications, Lise Lavoie-Gauthier, directrice générale, qui présente le document, Martine Gagnon, technicienne en gestion de l'information et archives, qui a reçu le trophée et Ruth Mercier, technicienne en gestion de l'information et archives. Étant absente au moment de la prise de photo, Mona Bellefleur, régisseuse.



**PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

**UNE FORMATION SERA DONNÉE À L'AUTOMNE 2004**

Une formation au sujet de la protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement est prévue à l'automne 2004, à l'intention du personnel des écoles primaires, secondaires et des centres de formation de la CSSMI. Tous les renseignements à ce sujet vous seront transmis au moment opportun, de même que les informations pour vous procurer la nouvelle brochure qui a mérité à ses auteurs le PRIX MÉRITE - AAPI 2004.

←←  
 Voici le fameux trophée en bronze qui fait la tournée des trois commissions scolaires récipiendaires. L'an passé, c'est Hydro-Québec qui avait remporté ce prix.

CSSMI – En bref - 2  
 Juin 2004

Revue de presse  
 Table LLLM septembre 2004

# ENSEMBLE VERS LA RÉUSSITE !

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL REND HOMMAGE

NOS SPÉCIALISTES EN GESTION DE DOCUMENTS REÇOIVENT LE PRIX DU MÉRITE AAPI 2004



Francine Hamelin et Guy Langlois (Commission scolaire de Laval), Martine Gagnon (Commission scolaire Seigneurie-des-Milles-Iles) et Michel Goyer (Commission scolaire des Laurentides) ont vu leurs efforts récompensés en recevant le prix Mérite AAPI 2004, pour la réalisation de la brochure *La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement*, lors du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPPI).

CSDL – La Rentrée  
Septembre 2004

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004



MM. Jacques Morin, secrétaire général, Michel Arcand, président de la CSL, Michel Goyer, technicien en documentation et André Bouchard, directeur général adjoint.

**Trois commissions scolaires à l'honneur  
pour un projet sur la  
« Protection des renseignements personnels »**

À l'occasion du Congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI) qui s'est tenu à Québec le 12 mai dernier, le comité de travail de la Table de gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière des commissions scolaires a remporté le prestigieux PRIX MERITE-AAPI 2004 pour la brochure d'information intitulée : « La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement ».

Cette année, le jury a attribué ce prix à l'équipe des personnes suivantes soit M. Michel Goyer, technicien en documentation de la CS des Laurentides, M<sup>me</sup> Martine Gagnon, technicienne en

gestion de l'information et archives de la CS de la Seigneurie-des-Mille-Iles, M<sup>me</sup> Francine Hamelin, technicienne en documentation et M. Guy Langlois, technicien en administration, tous deux de la CS de Laval.

L'AAPI récompense les efforts et souligne l'excellence du travail réalisé par ses membres qui contribuent, par leur réalisation, à atteindre un ou des objectifs fixés par l'Association. Les objectifs visent la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents.

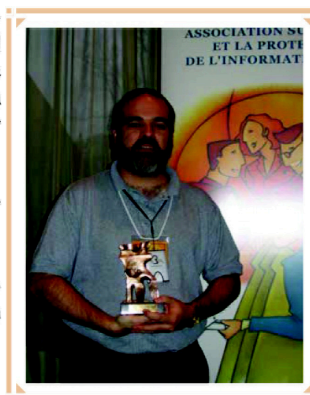
Cette année, en plus des commissions scolaires en lice, les organismes suivants étaient en nomination : le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le comité de la Table de gestion de documents et d'information de Laval-Laurentides-Lanaudière a produit un document de 50 pages-couleur dans lequel on y retrouve une multitude d'informations facilement accessibles dont une section sur les droits des parents et les nouvelles technologies. Le contenu a été validé légalement auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) et auprès d'un avocat en droit scolaire.

La CSL dispensera une formation complète aux directions d'établissements et de services à l'automne 2004 de même qu'au personnel de soutien.

À la CSL, on a tenu à souligner le travail exceptionnel d'un des membres de l'équipe qui a participé à la réalisation du document, M. Michel Goyer, technicien en documentation. Toutes nos félicitations à M. Michel Goyer.

Jacques Morin,  
secrétaire général  
Directeur des Communications



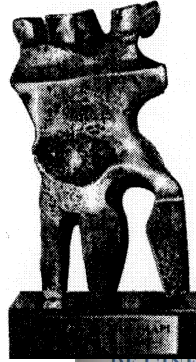
M. Michel Goyer  
Technicien en documentation

CSL – La CSL c'est moi  
Juin 2004

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004



## COUP DE MAÎTRE



# Deux spécialistes en gestion de documents reçoivent le prix du Mérite AAPI 2004



Francine Hamelin, technicienne en documentation et Guy Langlois, technicien en administration, au Service des archives de la CSDL

**F**rancine Hamelin et Guy Langlois (Commission scolaire de Laval) et Michel Goyer (Commission scolaire des Laurentides) ont vu leurs efforts récompensés en recevant le prix Mérite AAPI 2004, pour la réalisation de la brochure *La protection des renseignements personnels dans les établissements d'enseignement*, lors du congrès annuel de l'Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI).

Par ce prix, l'AAPI récompense les efforts et souligne l'excellence du travail effectué par ses membres et ex-membres qui ont contribué, par leurs réalisations, à atteindre ses objectifs, soit : le maintien de la formation en milieu de travail, la sensibilisation à la protection des renseignements personnels et la gestion de l'accès aux documents.

Pour ceux et celles qui souhaitent obtenir un exemplaire de la brochure, elle est disponible auprès du Secrétariat général de la CSDL.

CSDL - @propos

Revue de presse  
Table LLLM septembre 2004